LOGO

(Lieu et date…..)

Monsieur Philippe Couillard

Premier ministre du Québec

Cabinet du Premier ministre

Édifice Honoré-Mercier  
835, boulevard René-Lévesque Est  
3e étage  
Québec (Québec)  G1A 1B4

**Par télécopieur : 418 643-3924**

**Objet : demande d’une commission d’enquête chargée de mener une enquête systémique sur les pratiques policières à l’égard des Autochtones**

Monsieur le Premier ministre,

Au terme du processus d’enquête criminelle sur des allégations visant des policiers de la SQ à l’encontre de femmes autochtones de Val-d’Or et d’ailleurs, seules deux accusations ont été portées, aucune ne concerne le dossier de Val d’Or. Or, l’Observatrice indépendante, Fannie Lafontaine, et les procureur-e-s du Directeur des poursuites criminelles et pénales ont tenu à préciser que la décision de ne pas poursuivre ne signifie pas que les événements allégués ne se sont pas produits.

(NOM DE L’ORGANISME) s’inquiète vivement de l’impact de ces résultats sur le renforcement du sentiment d’impunité policière, en particulier en ce qui concerne les pratiques relevant du racisme systémique à l’égard des Autochtones.

Pour contrer cet impact, il faut que le gouvernement prenne acte qu’un processus d’enquête criminelle ne saurait suffire à disposer des allégations portées par les Autochtones. Il doit accéder aux demandes répétées de Femmes autochtones du Québec et de l’Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador de créer une commission d’enquête chargée de mener une enquête systémique sur les pratiques policières à l’égard des Autochtones.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature et titre

C.c Centre d’amitié autochtone de Val d’Or, télécopieur : (819) 825-7515

Femmes autochtones du Québec, par courriel : [info@faq-qnw.org](mailto:info@faq-qnw.org)

Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, télécopieur : (418) 842-2660

Ligue des droits et libertés, télécopieur : (514) 849-6717